



21 mars  
Journée internationale des forêts



Journée proclamée  
par l'Organisation  
des Nations Unies

## Critères de sélection – projets La Forêt s'invite à l'École nominés aux Trophées

1. Sensibiliser à la multifonctionnalité et à la gestion durable des forêts :
  - Traiter de façon équilibrée les trois fonctions de la forêt ;
  - Le thème de la gestion durable est abordé dans sa fonction environnementale, sociale et économique.
2. Prioriser la pédagogie par l'action :
  - Organisation régulière de sorties, de visites, d'activités en forêt ou sur le terrain, rencontres avec des professionnels, etc.
3. La temporalité du projet :
  - Le projet se déroule sur plusieurs séances et durant toute l'année scolaire ;
  - Le nombre de séances proposées aux élèves.
4. La cohésion autour du projet :
  - Le projet fait appel à des structures, des partenaires, qui contribuent à son bon déroulé (ex : collectivités territoriales, associations, établissements publics, etc.) ;
  - Le projet a un impact au-delà de son établissement scolaire sur son territoire
5. Le projet s'inscrit dans l'actualité :
  - Le projet s'inscrit dans les problématiques spécifiques de son territoire ; il s'agit d'un projet en lien avec la réalité de son territoire
6. Un projet complet d'éducation au développement durable :
  - Mise en place d'actions pérennes (ex : création d'un arboretum, d'un jardin pédagogique, de mobiliers en bois de récupération, mise en place de bonnes pratiques, etc.)
  - Le projet propose d'autres actions d'éducation au développement durable qui vont au-delà du projet La Forêt s'invite à l'École (ex : compostage, travail sur les déchets suite à une participation à un nettoyage de forêt, etc.)